

Compte-rendu de la commission communication ASTI 14 du 12 avril 2024

Présent-es : Annick Rungette, Juliette Mahaut Marie-Hélène Read, Jean-Luc Simon, Loïc Thomazo, Michel Xufre et Didier Trotoux.

Nous tentons de voir point par point comment faire fonctionner cette commission et répartir les tâches suite à la démission d'Anne.

1) Asti-info

Pas d'asti-info en mars.

On peut envisager d'en faire un en avril et un en juin.

Sommaire pour avril :

Annick a préparé 2 articles qu'elle a mis sur le cloud .

- le compte-rendu de la formation faite par Élise sur la loi asile et immigration
- un compte-rendu de la réunion du 3 avril avec Edwy Plenel

autres propositions retenues :

- Arrivée de Guennët et l'ouverture d'un créneau le mercredi matin : MHR
- Congrès de la FASTI : MX
- Conseil constitutionnel – demande de référendum annulée : LT
- La préfecture de Caen a outrepassé .. (signalé par Médiapart) JLS
- Demande de participation aux commissions : Juliette image de largeur 800 pixels

Loïc prévoit un envoi vers le 19 avril, il peut montrer à Didier l'outil d'Artifaille. A noter qu'on dépend d'Artifaille pour lancer l'envoi.

2) Site internet

Le site est peu consulté, mais il est utilisé par un certain nombre de bénévoles.

2 personnes sont administrateurs : Didier et Anne.

4 personnes sont « éditeurs » Marie-Hélène, Loïc, Michel, Georgina.

Marie-Hélène sait ajouter une date sur l'agenda, un compte pour un nouveau bénévole, un compte rendu de réunion, un document utile ou ajouter un article.

Didier sait ajouter des vidéos et modifier la structure d'une page si besoin. Il rappelle que suite à la formation faite au moment de la mise en place du site web, il a déposé dans le dossier documents utiles des fiches techniques sur les opérations courantes de mise à jour du site.

Il est prêt à former d'autres personnes : Loïc OK, Michel ?

Juliette aussi, mais fin de son service dans 3 mois.

C'est Anne qui publiait presque tous les articles de la page actualités.

Il faut faire un travail de veille collective.

Conserver un rythme d'au moins un article par mois.

Si possible utiliser les articles faits pour asti-info pour les mettre sur le site.

Attention, la page actualités est publique alors que l'asti-info est envoyé uniquement aux adhérents donc le contenu des articles doit être contrôlé avant publication sur le site par au moins 2 personnes de la commission ou du bureau.

3) Facebook

La page facebook est beaucoup plus consultée (2000 personnes).

Élise, Michel, Patrick A et Marie-Hélène sont administrateurs.

Seules Elise et Anne publient.

Anne est éditrice et a demandé à être supprimée de ce rôle.

Anne a proposé à Marie-Hélène (et Michel) une formation pour savoir publier sur facebook : à voir en mai pour MH+ MX.

Voir avec Elise les publications facebook prévues par elle

Annoncer le congrès, l'AG pour les adhérents....

4) ASTIPERO

Peut-on en prévoir un en juin, car on a une stagiaire de science po, pour un mois à partir du 24 mai (Rachel Demeuze encadrée par Anne, Véronique et Monique) pour laquelle la participation à l'organisation de l'astipéro avait été évoquée ?

Un intervenant extérieur ? Oui !

2 idées de Jean-Luc

Ossama Kamel sur géopolitique (Afghanistan, Soudan, Algérie ?) *

Discussion avec un porte parole de la police nationale ? Un syndicaliste ? A voir

* JL l'a eu après la réunion, il n'est pas dispo avant fin juin

5) Instagram

Juliette travaille sur Instagram, plusieurs pages en cours.

NB elle a été assez déçue de la commission communication de la FASTI.

Juliette voudrait pouvoir créer la page instagram en « privé », il faut le faire à partir de la page Facebook (groupe Méta).

(tentative faite l'après midi avec MH, pas réussi, à revoir).

Rappel : l'intérêt d'instagram est le lien avec Facebook, publications communes vers des publics différents.

Juliette pourrait faire un compte rendu de sa participation aux commissions FASTI (comm comm et comm jeune) du 15 mars au début du CA du 13 mai.

MH téléphonera à Brigitte Falguière pour savoir si elle serait disponible pour participer.

Prochaine réunion jeudi 23 mai à 9h30